



Bourg Argental - Burdiges - Colombier - La Versanne

Graix - Saint Julien Molin Molette - Saint Sauveur en rue - Thélis la combe

Saint-Régis d'Argental

FÉVRIER 2024

N°234

DENIER DE L'ÉGLISE 2024

Chers amis,

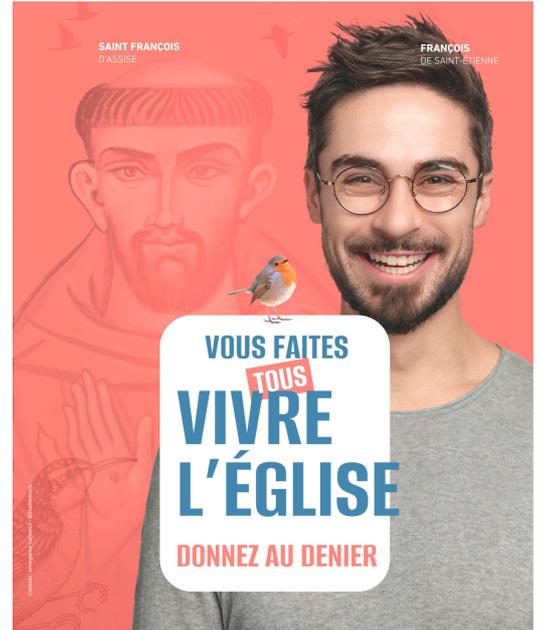
Tous, nous faisons vivre l'Église, par notre participation à la messe, à la vie de la communauté, par nos engagements et services, en partageant la foi que nous avons reçue, l'espérance qui nous soutient, la charité qui nous habite, tout spécialement envers les plus fragiles...

Tous, nous faisons vivre cette Église qui est un cadeau de Dieu pour toute notre humanité. N'oublions pas non plus cette participation concrète, financière, qui permet aux prêtres, aux personnes salariées de notre diocèse, de vivre et de se donner au service de la mission de tous dans l'Église !

Avec toute mon amitié et ma gratitude pour ce que chacun donne, de bien des manières.
Merci de votre générosité.

Père Nicolas
curé de la paroisse
Paroisse Saint-Régis-d-Argental

Vous trouverez des enveloppes pour le denier au fond des églises.
Vous pouvez également faire un don en ligne sur
www.diocese-saintetienne.fr/diocese-saint-etienne/je-donne



COLLECTE POUR L'ÉGLISE
CATHOLIQUE EN FRANCE
SOUTENIR.DIOCESE-SAINTEtienne.FR



DIMANCHE DE LA SANTÉ : DIMANCHE 11 FÉVRIER

Cette année, la date du 11 février « journée mondiale des malades » est aussi le jour du dimanche de la santé. Nous prions pour les malades et tous ceux qui prennent soin d'eux, soignants ou bénévoles.

La vocation du dimanche de la santé est vraiment de rendre visible dans les communautés chrétiennes, l'ensemble des soignants, des chercheurs, des aidants, des visiteurs de malades, des équipes d'aumônerie et toutes les associations... celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre et sont tellement importants, tellement essentiels pour la prise en charge des personnes malades, âgées, handicapées, pour leur bien-être et que de nouveaux traitements apparaissent.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de la Pastorale de la santé.

CONTACT PAROISSE Maison Paroissiale 10, rue du docteur Moulin 42220 Bourg-Argental Tél. : 09 72 23 08 30

Adresse électronique : secretariat@paroissestregis.fr / Site internet paroissial : www.paroissestregis.fr

Horaires d'accueil à la maison paroissiale de Bourg : mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30.

Secrétariat de la maison paroissiale : lundi et mardi de 14h à 17h30 ; jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30.

L'offrande de messe est à 18€. Chèque à l'ordre de A.D.S.E. PN 11 // N° ISSN : 2824-8236. Dépôt légal mars 24.

AGENDA PAROISSIAL

MESSES À LA CHAPELLE ST RÉGIS	FÉVRIER				
Mardi à 9H		6	13	20	27
Mercredi à 8H30		7	14	21	28
Jeudi à 9H	1	8	15	22	29
Vendredi à 8H30	2	9	16	23	
* Prière des mères : lundi à 18h30 * Chapelet de la paix : mercredi à 18h * Adoration : samedi entre 9h et 11h30					

CATÉCHÈSE : Dimanche 4 février à l'église de Bourg

Éveil à la foi : Célébration à 10h.
 CE1, CE2, CM1 et CM2 : Atelier bricolage à 9h15 puis messe à 10h.

PASTORALE DES JEUNES

Prochaine rencontre le **dimanche 4 février à Bourg.**

FRATERNITÉS LOCALES MISSIONNAIRES

- Pour La Versanne, contact B. Fillion 06 07 70 46 20.
 - Pour Bourg, 27 février à 15h, contact Odile B (06-77-86-60-52).

ESPÉRANCE ET VIE

Prochaine rencontre le **12 février à 14h30.**

GROUPES BIBLE

- Thème de l'Alliance : **mardi 13 février à 20h** à la salle du buis à St Sauveur. (F. Blanchard 0477392807)

PASTORALE DU DEUIL

Rencontre des officiants, **mardi 13 février** après la messe de 9 h. journée formation à Vanosc, **vendredi 22 mars.**

Jeudi 29 février, Eucharistie à 9h au cours de laquelle nous prions avec les familles endeuillées du mois écoulé, en nommant leurs défunts, **toute la communauté paroissiale est conviée** à cette communion dans la prière.

ÉQUIPES LITURGIQUES

Dates et lieux de préparation des messes :
 - mardi 6 fév. à Bourg à 9h30 pour les 24/25 fév.
 - mercredi 7 fév. à St Julien à 10h pour les 17/18 fév.
 - mardi 20 fév. à 9h à Bourg pour les 9/10 mars.
 - mercredi 21 fév. à St Sauveur à 18h pour les 2/3 mars.



Le mot du père Nicolas...

« Avançons vers un horizon nouveau »

Ce 20 janvier, s'est tenue l'assemblée paroissiale, moment intense de foi et d'émerveillement sur les enjeux de la société, du « vivre avec » et des jeunes. Le projet pastoral aura cette mission d'être le fil conducteur de toutes les initiatives en collaboration avec les baptisés de la paroisse. L'Évangile nous accompagnera dans cette mise en place progressive : Pour le vivre ensemble : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même » (Lc 10, 30-37) ; Pour la société : « Je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne » (Jean 14,27) ; Pour les jeunes : « Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent » (Mc 10, 13-16).

Le pasteur ne peut pas avancer seul dans la mission d'évangélisation que l'évêque lui a confiée. Dans un discernement et appuyé par la prière des uns et des autres, j'appellerai des personnes à rejoindre le conseil pastoral de la paroisse. C'est une urgence pastorale afin que se lèvent des femmes et des hommes pour **collaborer dans la foi et la prière, l'écoute et le discernement, à la vie paroissiale pour aujourd'hui.** Dès que le conseil sera formé, il sera présenté à la communauté lors de l'Eucharistie du dimanche.

Ce conseil paroissial sera en lien avec l'équipe de conduite qui a su depuis septembre, soutenir les diverses activités paroissiales.

Chers amis, je vous invite à continuer à prier afin que **cette initiative pastorale apporte à chacun de nos clochers un nouveau souffle de vie et d'espérance.** Invitons-nous à nous laisser conduire par l'Esprit Saint.

Suite à cette réflexion, je vous souhaite un Saint Carême. Que ces quarante jours nous fassent prendre **le chemin de la conversion pour accueillir la Pâques de Jésus en nos vies.**

En toute amitié, Père Nicolas

NOS JOIES, NOS PEINES

ERRATUM

Sur le précédent bulletin, les funérailles de Claude QUIBLIER (93 ans), à Bourg le 1^{er} décembre n'ont pas été citées. Toutes nos excuses pour cette erreur.

Dans la paix de Dieu, ils se sont endormis, prions pour eux

- | | |
|---|---|
| 4 jan., à St Sauveur, Michel POYET (63 ans) | 12 jan., à Bourg, René PARRIN (88 ans) |
| 5 jan., à St Sauveur, Marie-Thérèse ORIOL (94 ans) | 17 jan., à Bourg, Henri SOUBEYRAND (88 ans) |
| 9 jan., à St Julien, Yvonne FILS (87 ans) | 18 jan., à Bourg, Régine MURGUES (89 ans) |
| 9 jan., à La Versanne, Bernadette SAGNOL (71 ans) | 25 jan., à St Sauveur, Andrée ROURE (80 ans) |
| 9 jan., à Bourg, André GACHE (87 ans) | 26 jan., à Bourg, Bernard TALLOBRE (80 ans) |
| 11 jan., à La Versanne, Marie-Thérèse ROUCHOUZE (83 ans) | |

Pour joindre la paroisse, en cas de décès dans votre famille, merci d'appeler le 06 02 27 44 42.

CARÊME**Fête des Rameaux**

Changement : la messe anticipée des Rameaux du **samedi 23 mars** aura lieu à **St Julien à 18h** et non à St Sauveur comme annoncé sur le calendrier trimestriel.

Dimanche 24 mars à 10h à Bourg

Jeudi Saint : 28 mars à 18h à Bourg

Vendredi Saint : 29 mars à St Julien à 18h30

Veillée Pascale : 30 mars à 20h30 à St Sauveur

Pâques : 31 mars à 10h à Bourg

**INTENTIONS DE MESSE**

Depuis le début de l'Église, les chrétiens, comme participation à l'Eucharistie, faisaient des offrandes en nature comme le pain, le vin, la nourriture ou l'argent. Ces offrandes étaient destinées aux besoins des communautés chrétiennes.

Aujourd'hui, l'Église invite les chrétiens à accompagner leur intention par une offrande en argent. Cette intention de messe est donnée au cours des célébrations du dimanche ou en semaine. Pour notre paroisse, les intentions de messe sont lues avant le chant d'entrée, sauf pour les grandes fêtes (Toussaint, Noël, Semaine Sainte, l'Assomption), toutes les intentions sont affichées dans les églises de la paroisse.

Une intention pour dire merci à un événement familial, pour une réconciliation, une grâce reçue, pour demander à Dieu d'aider vos proches dans la maladie, pour une difficulté de couple, un échec, ou pour vous-même etc...

Cette intention peut être donnée de manière nominative, mais si vous préférez la discrétion, vous pouvez indiquer la mention : « pour une intention particulière ».

L'intention de messe est aussi pour les défunts de nos familles. C'est une tradition très ancienne dans l'Église de prier pour nos sœurs et frères défunts.

Combien ça coûte ? L'Eucharistie (messe) est gratuite, cependant lorsque l'on confie une intention, il est tradition de faire une offrande pour contribuer à la vie de l'Église. Cette offrande est fixée par la conférence des évêques de France à 18 euros.

Comment faire ? Vous pouvez :

- soit vous rendre à la maison Paroissiale de Bourg Argental aux heures de permanence d'accueil, mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30. Pour Saint Julien, une permanence est assurée à la Maison Paroissiale le mardi (voir le jour et l'heure sur le panneau d'affichage).
- Soit mettre votre intention sous enveloppe dans la boîte aux lettres des Maisons Paroissiale de Bourg Argental ou de Saint Julien, en indiquant si vous le souhaitez, la date et le lieu de la célébration qui vous conviendraient le mieux, ainsi que le règlement. Dans chaque village, une personne est habilitée à recevoir les intentions de messe.

SERVICE MISSIONNAIRE ANTIRABE MADAGASCAR

Comme chaque année, nous recevons la lettre de remerciement pour les timbres récoltés et qui permettent de mener à bien des projets pour améliorer les conditions de vie à Madagascar. « La situation à Madagascar est confuse, le peuple souffre encore plus. On peut craindre l'abandon des études pour beaucoup de jeunes. C'est déjà le cas pour les filles en bien des endroits. Les associations de toutes tailles travaillent sans relâche et avec bien des difficultés à maintenir le tissu vivant et cultiver l'ESPERANCE. De tout cœur, nous vous remercions de votre soutien. Celui de **LA PRIÈRE** est irremplaçable, c'est ce qui nourrit le service ».

L'équipe du SMAM.

PASTORALE DES JEUNES

Le groupe de préparation à la confirmation a démarré au mois de septembre dernier. Le rythme est d'une rencontre par mois. La journée commence par la messe à 10h avec la participation de nos jeunes, elle est suivie par des temps d'échanges et d'enseignement. Le repas est pris en commun et nous partageons un temps ludique jusqu'à 16h.

Les 12 jeunes sont assidus aux rencontres et 2 camarades ont rejoint le parcours en janvier.



ASSEMBLÉE PAROISSIALE DU 20 JANVIER

Ce samedi 20 janvier, notre communauté se retrouvait en assemblée paroissiale, pour échanger sur 3 thèmes :

- Comment aller vers l'autre ?
- Comment prendre soin de l'autre et de la planète ?
- Comment construire avec les jeunes ?

Le matin, nous avons accueilli trois intervenantes du rural, qui nous ont fait réfléchir sur les enjeux de la société, du « vivre avec » et des jeunes, selon l'expérience et les convictions de chacune : *Autour de la solidarité, accueil des migrants ; Autour des jeunes et la place qu'on leur laisse pour mener à bien des projets ; En lien avec l'encyclique du pape François « Laudato si », prendre soin de l'autre et de la maison commune.*

Chacune d'elle nous a bousculés, dérangés dans notre zone de confort, en nous invitant à créer du lien entre nous et à regarder autrement celles et ceux qui cheminent différemment que nous aujourd'hui.

La journée s'est poursuivie par un repas pris ensemble, et dans l'après-midi, après la présentation de la Paroisse dans son territoire rural, des carrefours se sont mis en place pour un dialogue vrai entre les participants. Ce temps de parole a permis de nous remettre en question sur les priorités du projet pastoral de la paroisse. Ces trois axes de la société, du « vivre avec » et des jeunes nous appellent à vivre la conversion pour aller vers et ne pas regarder en arrière. Laissons-nous émerveiller par les talents de celles et ceux qui marchent avec nous. Des chrétiens présents à cette assemblée sont venus participer à l'eucharistie du samedi soir sur le clocher de Thélis la Combe. Expérience forte de communion avec les habitants et les participants à l'assemblée paroissiale pour confier au Seigneur toute la mission de la paroisse.

Suite à cette assemblée, le conseil pastoral est important pour mener à bien un projet autour de ces thèmes, un nouveau conseil sera donc appelé prochainement.

La gravité de la crise écologique exige que tous nous pensions au bien commun et avançons sur un chemin de dialogue qui demande patience, ascèse et générosité, nous souvenant toujours que la « réalité est supérieure à l'idée ».
Pape François - Laudato si' - ibid n° 231

**BOURG-ARGENTAL****SALLE DU PATRONAGE****SAMEDI 3 FÉVRIER A 19H**

Séance seule : 8 € (4 € -14 ans)

Séance + repas : 15 € (11 € -14 ans)

DIMANCHE 4 FÉVRIER À 15H

Organisé par l'Amicale de l'Ensemble scolaire Ste Anne / St Joseph

amicale.steanne.stjoseph@gmail.com

MAISON ST JOSEPH À VANOSC**Chemin de prière :** 6 mars, *Laisse la Parole de Dieu rejoindre ta vie***Lundis de Vanosc :** 11 mars, journée pour se poser, rencontrer d'autres personnes, marcher, partager.

Quelques jours de retraite : entre le 18 et le 26 février. On peut venir 3 jours ou plus durant cette semaine pour goûter la PAROLE de Dieu, prier, célébrer avec d'autres personnes, être accompagné par une équipe, (sœurs et laïcs) dans le partage de notre vie pour revoir nos choix, y discerner l'appel de Dieu.

Pour tous renseignements, contact 04-75-34-62-95 ou 06-15-68-06-49.